

ANNEXE C—*Suite.*

N° du crédit.	Service.	Montant.		Total.		
		\$	c.	\$	c.	
	TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU— <i>Suite.</i>					
	PORTS ET RIVIÈRES— <i>Suite.</i>					
	<i>Nouveau-Brunswick—Fin.</i>					
447	Public-Landing—Réparations au quai.....	3,500	00			
	Richardson—Reconstruction du quai et de la cale flottante.....	5,500	00			
	Rivière-St-Nicholas—Réparations au quai.....	1,000	00			
	Seeley's-Beach—Jetée.....	3,000	00			
	Shippigan-Harbour—Dragage.....	14,000	00			
	<i>Québec.</i>					
	Angliers—Quai—Parachèvement.....	3,500	00			
	Anse-à-Beaufils—Reconstruction et réparations de jetées.....	3,600	00			
	Anse-à-la-Louise—Jetée de déviation—Ouvrages de protection.....	2,250	00			
	Anse-St-Jean—Réparation et prolongement du quai.....	20,000	00			
	Barchois-de-Malbaie—Réparations à la jetée de déviation.....	8,900	00			
	Beloil-Station—Réparations aux abords du quai et à l'estacade.....	3,500	00			
	Berthierville—Dragage.....	35,200	00			
	Bonaventure-Ouest—Prolongement du brise-lames.....	2,000	00			
	Cap-Chat—Dragage, la <i>Canadian Paper Board Company</i> devant contribuer le tiers du coût.....	25,000	00			
	Charlemagne—Dragage.....	15,000	00			
	Choisy—Reconstruction du quai—A voter de nouveau.....	2,500	00			
	Contrecoeur—Dragage.....	20,000	00			
	Cross-Point—Réparations au quai.....	5,900	00			
	Doucet's Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Reconstruction du quai—Crédit supplémentaire.....	13,000	00			
	Doucet's Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Dragage.....	46,000	00			
	Pointe-au-Père—Réparations et améliorations au quai.....	7,500	00			
	Fassett—Réparations au quai.....	1,500	00			
	Fort-Coulonge—Réparations au quai.....	1,000	00			
	Grindstone—Réparations au quai.....	5,000	00			
	Ile-Perrot-Nord—Réparations au quai.....	2,600	00			
	Lanoraie—Parachèvement de brise-glaces.....	1,200	00			
	Laprairie—Réparations à la digue.....	6,000	00			
448	Les-Escoumains—Reconstruction du quai.....	30,000	00			
	Petite-Rivière-Montréal—Dragage—Le Gouvernement provincial devant contribuer une somme égale.....	15,000	00			
	Louiseville—Reconstruction du quai.....	11,500	00			
	Matane—Règlement complet et définitif de la réclamation de MM. J.-R. et J.-E. Boulanger, relativement à leur contrat pour un prolongement au brise-lames de l'est.....	9,827	00			
	Matane—Améliorations au port.....	30,000	00			
	Mille-Vaches—Réparations au quai.....	1,800	00			
	Moisie—Ouvrage de protection.....	5,000	00			
	Montmagny—Améliorations aux murs de revêtement.....	30,000	00			
	Natashquan—Prolongement du quai.....	38,000	00			
	Norton-Creek—Dragage—Le Gouvernement provincial devant contribuer une somme égale.....	28,000	00			
	Palmarolle—Quai.....	2,800	00			
	Paspébiac—Prolongement du quai.....	7,000	00			
	Percé—Quai.....	20,000	00			
	Petits-Capucins—Prolongement du quai.....	5,000	00			
	Petite-Rivière-Est—Brise-lames.....	10,000	00			
	Petit-Saguenay—Prolongement du quai.....	6,400	00			
	Rimouski—Dragage—Crédit supplémentaire.....	14,100	00			
	Rivière-du-Loup (en haut)—Règlement complet et définitif de la réclamation des Chantiers Manseau pour dragage fait en 1926.....	54,507	29			
	Rivière-du-Loup (en bas)—Réparations au quai.....	3,800	00			
	Rivière-St-François—Dragage.....	7,500	00			
	Roberval—Reconstruction et prolongement de brise-lames.....	29,000	00			
	Ruisseau-Gagnon—Dragage.....	1,800	00			
	Ste-Anne-de-Beaupré—Parachèvement de la reconstruction du quai.....	3,500	00			